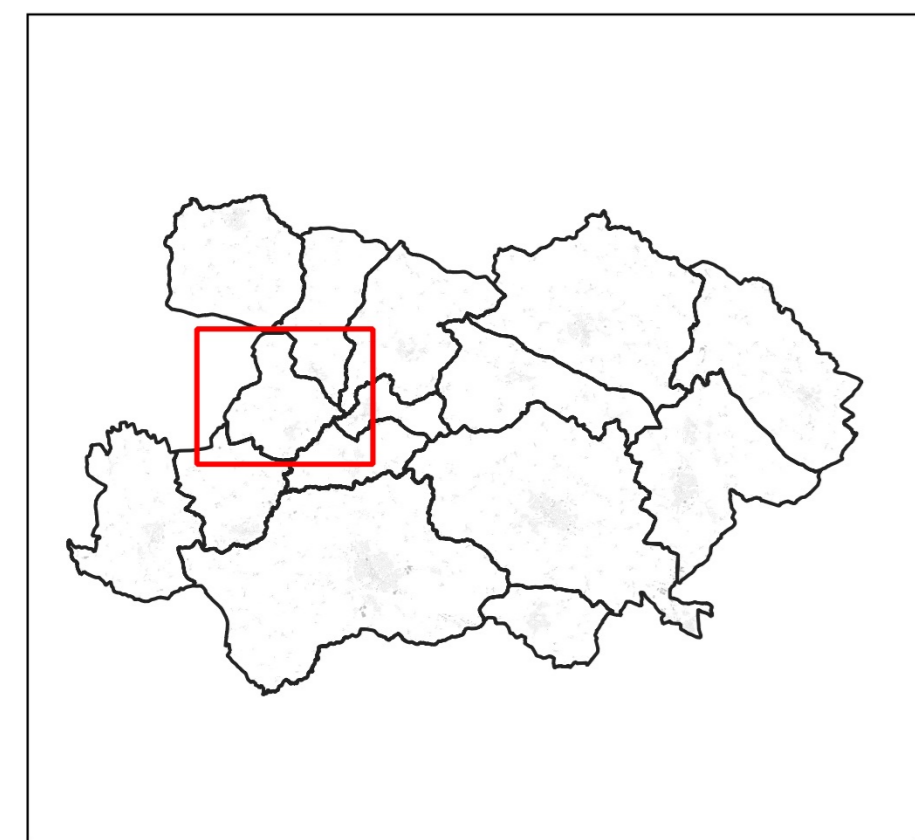


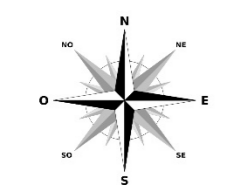
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Vie et Boulogne

Commune de Saint-Paul-Mont-Petit

Documents graphiques
PLAN DE ZONAGE



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire




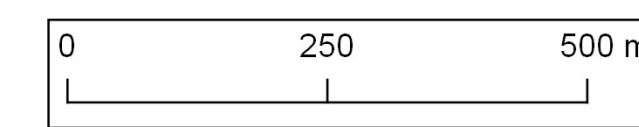
LEGENDE

- Limite de zone
- Zonage A
- Zonage Ae, Ael, Aep, Af, Agv, Ah, Ahz, An, Az
- Zonage N
- Zonage Nc, Nca, Nd, Ned, Nel, Nep, Nepz, Nf, Nj, Nl, Nt, Ntz, Nv, Nz
- Arbre remarquable à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
- Patrimoine ponctuel protégé au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Cheminement doux à conserver au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme
- Haies protégées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Marge de recul (Loi Barnier)
- Linéaire commercial à protéger ou à créer au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Espace Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Boisement à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Périmètre d'implantation de commerces de proximité au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Périmètre d'implantation des activités de services et de restauration au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Patrimoine architectural au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Zone humide protégée au titre de l'article 5 du SAGE Vie et Jaunay
- Zone humide à protéger

Liste des emplacements réservés :

N°	Nature	Bénéficiaire	Commune	Surface (m²)
07	Vue d'acces entre la rue des châtagniers et le hameau communal Le Grand	Commune	St Paul Mont Petit	852.16205

- Elements de description des différentes zones :
- 2AUa Zone à urbaniser à vocation habitat au long terme
 - A Espace agricole
 - Ael Secteur agricole pouvant accueillir des éoliennes non domestiques
 - Aep Zone agricole liée à la présence d'équipements
 - N Espace naturel
 - Nc Zone naturelle liée à une activité d'extraction
 - Nep Zone naturelle liée à la présence d'équipements
 - Nv Zone de nature en ville
 - UA Zone urbaine centrale
 - UB Zone urbaine à dominante pavillonnaire
 - UE Zone urbaine à vocation d'activités
 - UL Zone urbaine à vocation d'équipements d'intérêt collectif et service public



SAINT-CRISTOPHE-DU-LIGNERON